Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260309-2026_03_09_05-DE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 9 mars 2026

N° 2026/03/09/05

Nombre de conseillers en exercice : **33**
Nombre de présents **: 29**
Nombre de votants : **31**

Date de convocation :
24 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

Présents :		Philippe LANGLOIS	Catherine TAUPIN
Denis GATEL	Laëtitia MIRALLES	Jean-Claude BELINE	Anne-Marie ECHELARD
Jean-Pierre PETERMANN	Tiphany LANGOUMOIS	Pascal GUISSET	Chantal LOUIS
Claudine DESMET	Françoise GATEL	Christian NIEL	Chrystelle HERNANDEZ
Véronique BESNARD	Bertrand TANGUILLE	Laurence SAVATTE	Hervé DIOT
Bruno VETTIER	Séverine MAYEUX	Arnaud BOMPOIL	Ludovic LONCLE
Stéphanie DOUESSIN	Olivier BODIN	Schirel LEMONNE	Emeline HENON
Arnaud RADDE	Nadine CHALVET	Laurent CHAUSSERAY	

Absents :	Yves RENAULT
Vincent BOUTEMY	Marie AGEZ donne pouvoir à Claudine DESMET
Gilles SEILLIER donne pouvoir à Tiphany LANGOUMOIS	

Secrétaire de séance désignée : Madame Catherine TAUPIN

Objet : Budget Auberge du Pavail - Approbation CFU 2025

Rapporteur : Philippe LANGLOIS

Monsieur le Maire, en tant qu'ordonnateur, rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées par la présentation du CFU 2025 du budget Auberge du Pavail.

Ce document :

- rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis pour approbation à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Ainsi, pour l'exercice 2025, les résultats se présentent comme suit :

Budget Auberge du Pavail	60005	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale (A)	28 934,54	12 610,00	41 544,54
	Recettes réalisées (B)	**7 307,95**	**9 171,42**	**16 479,37**
	Restes à réaliser (C)	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale (D)	30 775,35	30 211,59	60 986,94
	Dépenses réalisées (E)	**15 272,53**	**6 397,70**	**21 670,23**
	Restes à réaliser (F)	6 603,52	0,00	6 603,52
Différences titres / mandats	Solde des réalisations (G = B - E)	-7 964,58	2 773,72	-5 190,86
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs (H)	1 840,81	17 601,59	19 442,40
Solde	Solde investissement / Résultat clôture fonctionnement (G+H)	**-6 123,77**	**20 375,31**	**14 251,54**
Différences RAR	Restes à réaliser (I = C - F)	-6 603,52	0,00	-6 603,52
Résultat cumulé	**Excédent / déficit (G+H+I)**	**-12 727,29**	**20 375,31**	**7 648,02**

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260309-2026_03_09_05-DE

Le CFU 2025 du budget Auberge du Pavail est joint en annexe **(Annexe 1.5)** et consultable en mairie.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12, L1612-13 et L 2121-31.
Vu le budget primitif 2025 approuvé par la délibération n° 2025-03-31-27 en date du 31 mars 2025 et la décision modificative relative (délibération n° 2025-06-02-12 du 2 juin 2025).
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 18 février 2026.

M. le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Acte la présentation faite du CFU,**
- **Reconnait la sincérité des restes à réaliser,**
- **Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.**

Pour Copie Conforme,
Le Maire,



Yves RENAULT

La secrétaire de séance,

L'Adjointe déléguée au Sport
et aux Associations sportives



Catherine TAUPIN

Catherine TAUPIN